

Le pays du Saulnois

■ PATRIMOINE

Vic-sur-Seille : une cité de caractère bientôt labellisée

Il faut le dire, Vic-sur-Seille a du charme. Son architecture émerveille les visiteurs. Elle a aussi séduit les membres des Petites cités de caractère. Elle fait désormais partie de ce réseau et a 3 ans pour décrocher son label.

Vic-sur-Seille va devenir la première commune de Lorraine à être labellisée Petites cités de caractère. Pas étonnant lorsqu'on voit son patrimoine riche et son architecture. « Pour l'instant nous sommes en pré-homologation », précise le maire Jérôme End.

Même si la commune respecte la plupart des critères d'admission (lire ci-dessous), elle va devoir créer une Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (Avap). « Elle va dans la continuité du PLU (Plan local d'urbanisme) mais sera mieux encadrée et les Bâtiments de France seront là pour nous accompagner », déclare l'élu. Un plus pour développer l'urbanisme de la cité des Évêques. « Sans critiquer, il y a certains bâtiments où le paysage dénote complètement avec notre patrimoine », constate Christine Richard, la directrice de l'office de tourisme du Saulnois et ses environs.

Que les Vicois se rassurent, les travaux pourront être défiscalisés. « C'est important, souligne Jérôme End. On impose tel volet par exemple, c'est normal qu'il y ait un retour. Et si tout le monde joue le jeu, c'est avantageux pour le développement de la localité. Il ne faut pas voir cela comme une contrainte, mais comme une fierté. »

Les conseillers devront aussi être vigilants lors de la réalisation d'ouvrages. L'enfouissement des réseaux est notamment au programme. « Le label nous oblige à penser plus loin. C'est très intéressant », note Émilien Roess, conseiller municipal et président de la commission Culture, patrimoine et mémoire. Les élus se pencheront prochainement sur le bourg centre et ses animations. « Les touristes sont ébahis lorsqu'ils découvrent Vic. Il faut reconquérir cet émerveille-



Émilien Roess (à gauche), le maire Jérôme End (au milieu) et Christine Richard de l'office de tourisme (à droite) vont travailler ensemble afin de décrocher le label Petites cités de caractère. Vic-sur-Seille sera la première commune de Lorraine estampillée de ce label.

Photo Émilie JOCHYMEK

ment chez les administrés », affirme Christine Richard.

« Il faut garder le musée »

Mais la réflexion du conseil municipal va encore plus loin. « Nous voulons bien faire comprendre que Vic ne campe pas dans ses lauriers », lance Jérôme End qui ne veut pas voir le musée Georges-de-La-Tour disparaître. « Il faut garder le musée ! ». Et la commune veut conforter la présence de son office du tourisme dans le Saulnois.

Grâce au label, Vic-sur-Seille

bénéficie d'un réseau national. « Il permet de nous donner de la visibilité. C'est très bénéfique », souligne Émilien Roess. Un réseau qui pourrait attirer de nouveaux visiteurs dans la cité des Évêques. Et donc développer le tourisme.

Il reste trois ans à la localité afin de décrocher son label.

D'ici là, des panneaux seront visibles aux carrefours des entrées de Vic-sur-Seille afin d'indiquer que la cité des Évêques est désormais membre de Petites cités de caractère.

E. J.

Les critères

Afin d'être admise, la ville doit répondre à plusieurs critères préalables que voici.

- Avoir moins de 6 000 habitants.
 - Être soumise à une Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (Avap).
 - Avoir un bâti suffisamment dense pour lui donner l'aspect d'une cité.
 - Détenir un patrimoine architectural de qualité.
 - Avoir un programme pluriannuel de réhabilitation et de mise en valeur du patrimoine.
- Autant de critères qui collent parfaitement à la cité des Évêques avec notamment son Hôtel de la Monnaie ou son musée.